



Anti-botrytis

**SCALA®**

Visiblement beaucoup de succès  
contre les maladies de fin de cycle.

**BASF**  
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :**  
**RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

**Contacts utiles**

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude Signalez-nous vos symptômes N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

**10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation**

<b>AVANT L'APPLICATION</b>	
1	Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2	Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
3	Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4	Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5	Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
6	Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.
<b>PENDANT L'APPLICATION</b>	
7	Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
<b>APRÈS L'APPLICATION</b>	
8	Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9	Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains.
10	Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®.

BASF Agro S.A.S.  
21 chemin de la Sauvegarde  
69134 Ecully Cedex  
Tél. : 04 72 32 45 45  
Fax : 04 78 34 26 86

[www.invinoveritas-bASF.com](http://www.invinoveritas-bASF.com)

**BASF**  
The Chemical Company

DUPRENCORIGNSCARLETT 823VIBGOESQ210R - L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. Mars 2010. Crédit photo : BASF.



# Scala® plus qu'un anti-botrytis...

Enfin, une solution homologuée au vignoble pour lutter contre les champignons producteurs d'OTA et éviter de voir son vin déclassé par l'Ochratoxine A.

OTA, ou Ochratoxine A est une mycotoxine principalement produite par *Aspergillus carbonarius*, champignon qui se développe en fin de cycle de la vigne dans des conditions bien particulières.

Cette substance, étant **cancérogène**, elle est réglementée au travers de **normes très strictes par l'Union Européenne** :

2 µg/l est la dose maximum à ne pas dépasser dans le vin. 1 µg/l est la norme maximale acceptée par les exportateurs de vin aux Etats-Unis et au Canada.



... c'est le champion des maladies...

**NE PRENEZ PLUS DE RISQUE,**  
intervenez au vignoble avec Scala® !

Le premier anti-botrytis homologué sur les champignons producteurs d'OTA,  
mycotoxine toxique et interdite dans les vins.

**Scala®**

**Stade A**

Fin floraison  
Chute des capuchons floraux



**Stade B**

Fermeture de la grappe



**Stade C**

Véraison

DAR:  
21 jours

- le premier anti-botrytis plébiscité par les viticulteurs\*,
- le champion des maladies de fin de cycle (homologué contre les champignons producteurs d'OTA),
- un très bon compromis efficacité prix pour protéger les stades B et C de la vigne,
- le rempart contre les altérations occasionnées par botrytis sur la qualité des vins : excellente activité anti-laccase.

\*Etudes de notoriété anti-botrytis réalisées en 2006 et 2007 par ADquation.

## FICHE D'IDENTITÉ

**Scala®** : marque déposée BASF

**Autorisation de vente N°** : 9200159

**Composition** : 400 g/l pyriméthanal

**Famille chimique** : arilinopyrimidines

**Formulation** : suspension concentrée

**Conditionnement** : bidon de 1 ou 5 l

**Usage et dose autorisés sur vigne** :

Botrytis 2,5 l/ha ; champignons producteurs d'OTA.

**Classement toxicologique** : N :

dangereux pour l'environnement -

R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques,

peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Délai d'emploi avant récolte** : 21 jours

**Limite maximale de résidus** : raisin 2 mg/kg

**Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée minimale de 20 mètres.

**Délai de rentrée** : 6 heures.

**Conditions d'emploi** : porter des équipements de protection individuelle pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation.

Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

... de fin de cycle !

Depuis 16 ans, Scala® ne vous a jamais déçu :

